



Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, en Education et en Formation

Direction : Jean-Marc LANGE (directeur), Thérèse PÉREZ-ROUX et Frédéric TORTERAT (directeurs adjoints)

Secrétariat Gestion : Maria-Dolorès ARELLANO (secretariat.lirdef@fde.univ-montp2.fr) et Bénédicte POUILLEUX (benedicte.pouilleux@umontpellier.fr).

Tel : 04 67 61 83 12 / 04 67 61 82 64

Référent SID-HAL et Site Web : Philippe GABRIEL

Courriels : jean-marc.lange@umontpellier.fr, therese.perez-roux@univ-montp3.fr, frederic.torterat@umontpellier.fr, philippe.gabriel@univ-avignon.fr.

Compte rendu du Conseil du 7 décembre 2018

Présent(e)s au Conseil :

Jean-Marc Lange (JML), Marie-Do Arellano (MA), Frédéric Torterat (FT), Thérèse Perez-Roux (TP), Agnès Perrin-Doucey (AP), Valérie Munier (VM), Catherine Dupuy (CD), Aurélie Chesnais (AC), Serge Leblanc (SL), Gabriel Pallares (GP) et Mélanie Secheppet (MS).

Excusées :

Philippe Gabriel (PG), Brigitte Louichon (BL) et Muriel Guedj (MG).

1. Motion du Conseil du LIRDEF sur la mesure discriminatoire concernant les étrangers extra-européens

À la suite de l'annonce effectuée par le premier ministre, Edouard Philippe, lundi 19 novembre dernier lors des Rencontres universitaires de la Francophonie, sur une prétendue « *stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux* » (qui plus est sous la bannière ô combien francophone de *Choose France* !), une discussion collégiale se tient au sein du Conseil, à l'initiative des représentant.e.s des doctorant.e.s. Les membres du Conseil, qui conviennent très vite de l'absolue contreproductivité de ce type d'approche, s'inquiètent des répercussions de cette hausse brutale des frais d'inscription pour les étudiant.e.s et doctorant.e.s des pays concernés. Il est évident que beaucoup d'entre ces dernier.e.s étant déjà confronté.e.s à la précarité, une telle mesure ne peut qu'entamer l'attractivité de l'Université française et empêcher l'accès aux études supérieures à un nombre significatif de personnes.

Il est de ce fait unanimement convenu de la motion suivante :

Le conseil du LIRDEF se prononce fermement et à l'unanimité contre la hausse discriminatoire des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur, ciblant les étrangères et étrangers extra-communautaires, annoncée le 19 novembre par le Premier ministre Édouard Philippe à l'assemblée nationale. Il exprime son entière solidarité aux étudiantes et étudiants, doctorantes et doctorants étrangers qu'il accueille aujourd'hui ou souhaite accueillir à l'avenir.

FT ajoute à titre personnel qu'en plus de cibler un contingent d'étudiant.e.s et de doctorant.e.s provenant de régions du monde parmi les moins avancées économiquement, cette mesure porte gravement atteinte à la francophonie, et constitue un avant-goût des hausses générales des frais d'inscription à venir. Il note par ailleurs que le CA de l'UPVM a voté une motion similaire à l'unanimité, de même que le Conseil de l'Ecole Doctorale 58 (à savoir que la CPU a demandé l'annulation de cette mesure telle que prévue dans le calendrier).

2. Bilan intermédiaire de la rencontre avec le Comité d'Orientation

La séance tenue le 7 décembre de 10h à 13h, avec les membres du Comité d'Orientation, a rassemblé 36 EC du Laboratoire, 9 (post-)doctorant.e.s, soit avec les membres du CO (en présence ou en ligne) 51 personnes.

Suite à la présentation des axes par les rapporteurs, Joël Lebeaume salue tant la démarche que le chemin parcouru par le LIRDEF. Une fois mise de côté l'allusion à une structure fédérative évoquée dans le rapport AERES, mais qui n'a pas vu le jour (comme le rappelle JML), Joël Lebeaume indique qu'à ce jour il est généralement question non pas d'axes, mais de thème – ou thématiques – pour ce qui concerne les orientations scientifiques des laboratoires SHS. Il note surtout dans l'actuel projet du LIRDEF un positionnement de l'activité avec les projets structurants, mais assorti encore d'un catalogue d'activités conjoncturelles qui ne coïncident qu'incomplètement avec une supervision réellement scientifique. Des précisions sont donc attendues, notamment sur les équilibres représentés dans les axes, avec les questions de savoir quelles sont les priorités et ce qui est concrètement pris en charge, *in fine*, par les thématiques, y compris en termes d'enjeux globaux de la recherche, mais aussi socio-éducatifs et institutionnels. Cette réflexion peut constituer selon lui l'opportunité de fixer les lignes de force du LIRDEF, notamment sur le plan académique, ainsi que vis-à-vis des enjeux sociétaux (nationaux et internationaux).

Anne Barrère ajoute que la structuration d'ensemble du LIRDEF correspond au pluralisme des recherches qui y sont représentées, ce qui implique néanmoins une nécessaire affirmation de ce qui fonde les spécificités des axes les uns par rapport aux autres, avec pour objectif corollaire de montrer ce qui peut être fait en commun. Par exemple, certaines approches, notamment des valeurs, reprennent ici une forme d'actualité, avec qui plus est des entrées différentes. Il en est de même concernant les liens opérables sur les questions du formel / non formel, du scolaire / non scolaire, ainsi que sur les frontières plus ou moins brouillées du social *dans* et *en dehors* de l'Ecole. Anne Barrère note que les axes ont en commun également des épistémologies, entre autres sur le cours d'action et certaines réponses à la demande sociale. Sans doute conviendrait-il de travailler plus précisément sur l'historicité des questionnements. De même, il faut considérer ce qui est privilégié dans les thèmes et parallèlement ce qui l'est de manière plus transversale. Pour autant Anne Barrère évoque certains champs éprouvés mais qui occasionnent au sein du LIRDEF une nouvelle dynamique, telle que l'émancipation, les objets-frontières, le lien politique ou celui des Sciences-Sociétés.

De son côté Martine Jaubert, en référence aux demandes de l'AERES 2014, remarque que la plupart des incitations ont été appliquées, et que la question des synergies entre équipes a été simultanément pensée dans un effort de cohérence. Sans doute conviendrait-il à présent d'indiquer, selon elle, comment s'articulent les projets au sein des axes / thèmes. De ce fait, conseil est donné d'éviter de présenter le travail sous forme de listes ou

d'inventaires (cf. le catalogue déploré *supra*), vers une présentation symétrique de trois thèmes qui faciliterait la lisibilité de la stratégie du Laboratoire, et permettrait d'insister sur certaines priorités, à propos de quoi Martine Jaubert salue l'engagement des équipes tant au niveau international que régional. Elle ajoute par ailleurs que des thèmes transverses (ou « inter-axes »), constituent un enjeu important de la structuration, tout en avertissant que l'implication de certaines personnes de manière très significative pose aussi la question de leur épuisement.

Cécile de Hosson, au cours de l'échange, résume son point de vue global en confirmant que le LIRDEF ne se resserre sur aucun champ en particulier, et salue la démarche du montage d'un CO, qu'elle juge vertueux et anticipateur. Elle signale que les pairs ne méconnaissent pas les tensions existant entre la permanence de questionnements et de recherches fondamentaux, et les temporalités plus réduites des appels à projets, avec les modes de conformisation que ces derniers supposent. Question est posée de savoir si le LIRDEF souhaite donner une validité scientifique réelle aux axes, lesquels pourraient d'une certaine manière conditionner les projets et reconfigurer la recherche menée, à moins qu'il ne s'agisse d'espaces d'opportunité : est-il prévu des productions spécifiques aux axes, des manifestations scientifiques et/ou des séminaires permettant de les singulariser ? Du coup, quels sont les points de convergence entre les approches méthodologiques ou empiriques, les épistémologies, les capacités de travailler ensemble ? Plusieurs autres questions, tout aussi stimulantes à ce stade de la restructuration, concernent plus spécifiquement les liens s'opérant entre les thèmes, mais aussi la pertinence d'une telle organisation, laquelle pourrait en effet favoriser l'émergence d'autres formes de transversalité, avec du coup l'exigence que cela soulève en termes d'animation scientifique de chacun des axes.

Tout en notant également pour sa part l'ampleur du travail accompli, Philippe Hertig relaie ses collègues en confirmant les attentes sur les singularités des thèmes et leurs possibles points de convergence scientifique. Il tient à ajouter que le travail de réorganisation constitue un défi considérable, vis-à-vis duquel le LIRDEF témoigne de sa capacité à aboutir concrètement. Ce qui manque peut-être à la lecture des présentations d'axes, outre la synthèse de leurs « champs de cohérence », consiste dans la construction stratégique à moyen et long termes, qui méritent d'être davantage identifiés pour eux-mêmes. Cette remarque concerne parallèlement les liens existant ou prévus entre les recherches conduites et les formations concernées, y compris en termes de prises en charge des enseignements ainsi que des responsabilités pédagogiques et de formation.

Ci-après, nous reportons les remarques formulées à distance par 1) Brigitte Albero, 2) Jean-Charles Chabanne et 3) Cédric Frégné.

1) Brigitte Albero souligne que l'évolution du LIRDEF vers une structuration thématique correspond à une demande exprimée dans le dernier rapport HCERES. Les 3 axes tels qu'ils sont développés sont cohérents et convaincants dans leur pertinence et leur solidité. Pourtant, quatre aspects sont très importants à consolider et à valoriser :

a- dans la relation entre unité et axes : quel projet scientifique commun viennent-ils servir ?

b- dans la relation inter-axes : quelles dimensions communes sont travaillées (concepts ? méthodes ? terrains ? projets de recherche financés ? doctorants en co-direction ? actions de formation ?)

c- à l'interne de chaque axe : mettre en premier en évidence sa contribution au construit commun et au-delà de la vitalité, du dynamisme et de l'engagement qu'ils manifestent, à quelle structuration de l'axe participe chaque projet de recherche et chaque organisation d'événement ?

Eventuellement, de quelle manière se distribuent les membres dans les divers projets et en quoi les résultats de ces projets viennent documenter les visées communes de l'axe et de l'unité ;

d- quelle place active trouvent/prennent les doctorants dans ce projet (au-delà de leur inscription dans l'axe de leur directeur.trice) ?

Veiller en conséquence à :

- formuler un projet commun (épistémique, méthodologique, socio-professionnel, pragmatique) qui justifie la structuration en 3 axes (thématiques, répartition des membres permanents, doctorants et moyens techniques), ou dit autrement et de manière abrupte : la juxtaposition des 3 thèmes et des x projets de recherche ne fait pas un projet scientifique commun ;
- harmoniser les axes (volumes de membres permanents – PU et MCF – et de doctorants, nombres de projets, financements) ;
- expliciter la politique de déploiement de l'équipe (postes, HDR, etc.) ;
- actualiser, restructurer et informer le site web de l'unité (attention aux différentes adresses).

Pour répondre aux autres demandes ou alertes de l'ancien rapport :

- cohérence globale ;
- suivi et accompagnement des doctorants (devenir, co-publications ACL, contribution à la vie scientifique de l'unité) ;
- respecter scrupuleusement les normes bibliographiques et les modes de décomptes ;
- internationalisation des recherches et des publications ;
- tableau de bord factuel : indicateurs de ses effectifs, de leur répartition dans ses composantes, de ses publications, de ses financements, du suivi de ses actions, des participations et responsabilités de formations...
- indicateurs relatifs au suivi des travaux (recherches, financements, publications, expertise, interventions), leur évolution et leur influence aux différents niveaux du territoire (local, régional, national, international).

Avec pour questions à informer : d'une part que devient le projet de SFR ? Quel état des lieux en matière d'évolution des installations (locaux regroupés en un même lieu ?).

2) Jean-Charles Chabanne félicite le LIRDEF pour la mise en place de ce CO qui manifeste la maturité et le dynamisme de l'unité, de même qu'il se réjouit du choix de faire évoluer le cloisonnement en équipes vers la définition d'axes et une logique orientée-projet (un long effort qui aboutit !). L'équilibre à trouver entre la stabilité dans le temps qu'offre la logique-équipe et l'agilité apportée par la logique-projet est le défi que relèvent toutes les unités comparables au LIRDEF, qui font des choix comparables (du point de vue HCERES) pour concilier ces deux logiques, l'une et l'autre nécessaires. Comme autre préalable, J.C. Chabanne comprend les « axes » comme le cadre partagé que se donnent les chercheurs qui s'y reconnaissent au sein de l'unité. Il lui semble que cet espace commun est formulé par un ensemble de questions qui doivent l'identifier suffisamment, et un jeu de concepts que l'axe utilise et réinterroge. Peut-être aussi des éléments de méthodologie qui lui paraissent indissociables du type de question qu'on peut y poser. Il nous propose de considérer ces textes de cadrage moins comme des documents internes que comme des « cartes de visite » adressées à des interlocuteurs nécessairement éloignés de nos champs, d'où l'intérêt d'être à la fois précis et lisibles, un enjeu important dans les négociations et arbitrages à venir dans nos institutions massivement pluridisciplinaires.

Il propose aussi de faire référence autant que nécessaire à toute la palette des critères d'évaluation de l'activité d'une unité de recherche, puisque les axes sont en quelque sorte les « incubateurs à projets » à l'échelle d'une UR. A la lecture des projets, un lecteur qui n'est pas familier des SE doit

pouvoir se faire une idée assez claire du type de connaissances que nous produisons mais aussi « de la valorisation, du transfert et des interactions avec l'environnement » (à quoi contribuez-vous ?), y compris apports à la formation dans un sens très large (y compris information grand public), etc. Concernant l'axe Savoirs-Pratiques-Didactique et sur la question de la médiation culturelle, il semble à J.C. Chabanne qu'avec cette ouverture hors du scolaire, le lien est fait avec l'axe EPS, avec une entrée par les « contenus » ou les « enjeux » de phénomènes de transmission plus ou moins formalisés ; ce qui lui semble commun aussi, c'est l'ouverture aux « métiers du transmettre » bien au-delà des seuls métiers de l'enseignement, ce qui permet en retour un questionnement sur ce qu'on appelle des « contenus », qui peuvent alors être des pratiques, des valeurs, des dispositions, mais aussi les dispositifs de collaboration entre enseignants et d'autres co-acteurs.

Pour ce qui relève du thème EPS, Jean-Charles Chabanne fait remarquer, sur les questions concernant d'une part le sujet pris dans sa globalité, et d'autre part la dimension éducative qui lui est attachée, qu'on a quelque mal à comprendre ce qui est spécifique dans cet alinéa, et quel est le « problème » qui y est abordé dans les deux parties. Il suggère notamment de clarifier ce qui est en question derrière les termes « patrimonial » et « émancipation », ainsi que le cadre (psychologie ? philosophie ?) et ce qui est spécifique à l'axe si on le compare à ce qui se fait dans d'autres unités. Par ailleurs, J.C.C., sur les compétences partagées, évoque celles de tous les acteurs (élèves / visiteurs, mais aussi des enseignants / médiateurs), et suggère d'établir un lien avec d'autres alternatives à la forme scolaire, comme par exemple ce que permet le virtuel numérique.

3) Cédric Frégné rappelle que le rapport AERES du LIRDEF recommandait très explicitement le passage d'une structuration en équipes (4) à une structuration en thèmes. Les arguments évoqués en ce sens étaient pluriels, en particulier les effectifs très inégaux des équipes et la difficulté à penser et mettre en œuvre un travail entre les équipes au regard notamment de l'histoire de la constitution du LIRDEF.

La proposition d'une structuration en thèmes¹, avec possibilité pour les membres du LIRDEF d'émarger, à titre principal, à un thème et, à titre secondaire, à un autre va dans le sens des recommandations de l'AERES. Les échanges entre les chercheurs des différents thèmes s'en trouveront ainsi favorisés. Le passage de 4 équipes à 3 thèmes permettra, par ailleurs, un recentrage sur certaines thématiques fortes du LIRDEF.

En fonction de cette réorganisation, la gouvernance du LIRDEF devra être repensée. La structuration en « équipes » et l'autonomie de fonctionnement qu'elle concède peut justifier que les directeurs et directrices adjoint-e-s de l'UR soient mécaniquement les « responsables » des dites équipes. Une structuration en « thèmes » incitera plutôt la gouvernance de l'UR à être pensée, au niveau de son conseil de laboratoire, par « collègues ». Par exemple, un collègue des PR, un collègue des HDR, un collègue des MCF, un collègue des associé-e-s, un collègue des doctorant-e-s, un collègue des jeunes docteur-e-s, un collègue des personnels BIATSS.

La structuration nouvelle en « thèmes » permet un rééquilibrage numérique, une présence de PR et de MCF HDR dans chacun d'entre eux. Les thématiques et objets travaillés sont des « classiques » du LIRDEF. Toutefois, on pourrait attendre que chaque thème exprime plus fortement une orientation fédératrice. En l'état, les propositions sont assez larges et parfois assez plurielles aussi.

La question des relations inter-thèmes (par-delà la possibilité de participer à titre principal et secondaire aux travaux de deux thèmes) se pose. Pour éviter des rattachements purement formels à un thème à titre secondaire et pour frayer de véritables partenariats, qu'entend mettre en œuvre la direction du LIRDEF ? *Quid* des collaborations effectives sans impulsion de la direction et du conseil de laboratoire ? Le LIRDEF entend-il promouvoir un séminaire transversal ? Des réponses conjointes à des appels à projets de recherches ?

¹ Le HCERES parle de « thèmes » là où le LIRDEF parle d'« axes ».

3. Etat des lieux des effectifs selon les thèmes

Compte tenu des avancées du travail et de la série des consultations conduites depuis juin 2018, il apparaît que l'architecture souhaitée du LIRDEF se configure en trois thèmes permanents (sur le contrat quinquennal) et deux axes transverses (de temporalités plus réduites). Voici l'état des lieux dressé par Bénédicte Pouilleux des effectifs d'EC selon les thèmes, au 7-12 :

Enseignant.e.s-Chercheur.e.s			Axe Education, Politiques, Sociétés		Axe Savoirs, Pratiques, didactique		Axe Travail, formation, Professionnalités	
NOM	PRENOM	STATUT	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
ARBOIX CALAS	France	MCF	X			X		
ASDIH	Carole	MCF						
AZAOUI	Brahim	MCF		X	X			
AZEMA	Guillaume	MCF				X	X	
BACHTOLD	Manuel	MCF-HDR		X	X			
BARNIAUDY	Clément	MCF	X			X		
BAZILE	Sandrine	MCF			X			X
BLANVILLAIN	Caroline	MCF	X			X		
BONTE	Eric	MCF						
BOUTEVIN	Christine	MCF		X	X			
BRONNER	Alain	PU			X			
BUI-XUAN	Gilles	Professeur Emerite			X			X
CANAT	Sylvie	PU	X					
CHESNAIS	Aurélie	MCF-HDR			X			X
CONNAC	Sylvain	MCF	X			X		
CROSS	David	MCF			X			X
DENOUX	Souad	MCF						
DIEUMEGARD	Gilles	MCF			X			X
DJAOUTI	Damien	MCF	X			X		
MARQUIE DUBIE	Hélène	MCF		X			X	
DUPUY	Catherine	MCF			X			X
FAYOLLE	Caroline	MCF	X					
GABRIEL	Philippe	MCF	X					X
GENDRON	Bénédicte	PU	X			X		
GENNAI	Aldo	MCF		X	X			
GLEYSE	Jacques	Professeur Emerite	X			X		
GUEDJ	Muriel	MCF-HDR	X			X		
HELIOT CONSTANTIN	Céline	MCF			X			X
IMBERT	Pierre	MCF				X	X	
JAECKLE	Luc	MCF (Béziers) IUT						
JEAN	Alain	MCF				X	X	
LANGE	Jean-Marc	PU	X			X		
LANSADE	Godefroy	MCF	X					X
LEBLANC	Franck	MCF	X			X		
LEBLANC	Serge	PU				X	X	
LOUICHON	Brigitte	PU		X	X			
MALEYROT	Eric	MCF		X			X	
MOZZICONACCI	Vanina	MCF	X					X
MUNIER	Valérie	PU			X			X
PAPET	Jacqueline	MCF					X	
PASQUET	Guy-Noël	PAST						
PEREZ	Sylvie	MCF		X		X	X	
PEREZ ROUX	Thérèse	PU		X			X	
PERRIN-DOUCEY	Agnès	MCF		X	X			X
RICHARD	Etienne	Professeur Emerite				X	X	
RICHARD PRINCIPALLI	Patricia	MCF		X	X			
REYNAUD	Christian	MCF	X			X		
SOULAINE	Stéphane	MCF			X			X
SOULE	Yves	MCF			X			X
TORTERAT	Frédéric	PU			X			X
WAGNON	Sylvain	PU	X			X		
WOZNIAK	Floriane	MCF-HDR			X			X
NB TOTAL :	52	TOTAUX/AXE	17	11	19	18	10	16

Décision : Le Conseil du LIRDEF prend acte de cette répartition des effectifs des EC selon les thèmes pressentis, l'organisation en majeure / mineure permettant aux doctorant.e.s inscrit.e.s auprès des EC concerné.e.s de conserver une marge de manœuvre dans les orientations scientifiques de leur travail. Une prochaine campagne de recensement permettra aux chercheur.e.s associé.e.s de se positionner à leur tour, à la suite de l'AG de mars 2019.

Par ailleurs, Caroline Blanvillain, à la suite de la journée du 7 décembre, se propose de créer une infographie présentant l'ensemble de la politique scientifique du LIRDEF. Il s'agirait de créer un (idéalement) ou plusieurs visuels synthétisant les données (sur les bases des axes / thèmes, des projets et des effectifs) permettant une visibilité des lignes de force et des interactions. L'objectif est de rendre accessibles et compréhensibles des informations complexes en un coup d'œil, à savoir que ces visuels pourraient être joints au texte soumis à l'évaluation de mi-parcours. Caroline réaliserait ce document une fois les orientations du laboratoire stabilisées en mars, ce qui lui laisserait deux mois pour soumettre au débat et, le cas échéant, valider le visuel.

4. Appel à financements

La campagne, lancée le **23 novembre**, a occasionné des retours jusqu'au **6 décembre**. L'examen des demandes, prévu à l'occasion d'un Conseil spécifique du 14 décembre (12h-14h30), est rediscuté à la lumière d'un état des lieux général. Rappelons avant tout que les demandes ont été envoyées *via* le formulaire dédié, lequel suit les décisions des Conseils du 21/09, du 05/10 et du 16/11, et s'inscrit dans la continuité des premières consultations par axes lors de réunions plénières.

Pour information, la dotation du LIRDEF 2019 rassemble 38350 euros de l'UM (avec 24500 euros de fonctionnement et 13800 d'investissement) et 15750 euros de l'UPVM (12750 euros en fonctionnement et 3000 en investissement). Au vu du total pour le fonctionnement (37250 euros) et du provisionnement de 8000 € pour les soutenance de thèses / HDR, 500 € pour le programme Ethicum ED 58 et 1800 € pour le Comité d'Orientation (soit 10300 euros), il reste 27000 euros.

Comme convenu, le Conseil allouer un quart de la dotation au bénéfice des doctorant.e.s, soit 6800 euros. Concernant les 20200 euros restants, rappelons qu'ils seront répartis en trois appels sur l'année couvrant respectivement 70 %, 20 et 10 % du capital, ce qui donne pour ce premier appel 2019 la somme de 14300 euros.

Au 6 décembre, les demandes s'élèvent en tout à 30300 euros pour les EC (sur un budget prévu pour le premier appel de 14300 euros), et de 6000 euros côté doctorant.e.s (pour un budget prévu pour le premier appel de 4700 euros).

Sur la méthode, le Conseil confirme que les critères retenus sont ceux exposés dans le CR du 21-09-2018. L'approche en pratique est la suivante : le Conseil répartit les dossiers parmi des membres coordonnateurs des axes, sur la base du tableau récapitulatif travaillé par Bénédicte Pouilleux, pour un premier avis. Une sélection devant être opérée dans la plus grande transparence, le processus figure dans la décision ci-après.

Décision : le Conseil, au vu des montants demandés à ce stade, d'une part fait le choix d'attendre les réponses aux AAP (UM, MSH, ESPE et UPVM) avant de prendre des décisions définitives ; d'autre part, il est convenu qu'un courriel sera envoyé dès le lundi 10 décembre par Bénédicte Pouilleux aux personnes ayant envoyé plusieurs demandes afin de les hiérarchiser par ordre de priorité, et à tous les demandeurs afin que soient indiquées les éventuelles sources de co-financement.

5. Intégration de Pascale Toscani au sein du LIRDEF

A la suite d'un examen par tous les membres du Conseil, il est renouvelé l'intérêt d'une telle candidature pour le LIRDEF. Les modalités font néanmoins l'objet d'une discussion, compte tenu du fait que les membres non affectés à l'UM ou à l'UPVM ne contribuent pas à la dotation globale du Laboratoire.

Décision : le Conseil décide à l'unanimité d'accueillir Pascale Toscani au titre de chercheur.e associé.e dans un premier temps, ce qui lui permet d'inscrire d'éventuels doctorants à l'ED 58. La possibilité d'un rattachement principal fera l'objet d'une réflexion avec l'intéressée dans les semaines à venir.

6. Contrats doctoraux

Les contrats doctoraux *ad hoc* (Chaire Unesco Edgar Morin / Programme *Take Off*) sont accueillis au LIRDEF mais ne font pas l'objet d'une préfiguration par le Laboratoire. Il est donc rappelé qu'il importe de les distinguer nettement du contingent annuel d'un contrat doctoral fléché LIRDEF à titre permanent.

Concernant celui de la Chaire UNESCO, un entretien entre JML, FT et Jacques Mercier (au 12-12) a permis d'en confirmer le fléchage LIRDEF ; plusieurs manifestations scientifiques sont d'ores et déjà prévues dans le calendrier pour en démontrer – et discuter – l'opportunité, à savoir que la thématique retenue est celle de la Complexité en Sciences Sociales.

Concernant le contrat lié au projet *Take Off*, AP indique que celui-ci est encore en cours d'élaboration : il s'agit d'une initiative permettant de déployer la formation Licence à la Faculté d'éducation. AP précise à ce titre que le doctorant sera encadré par des EC engagés dans le projet CONFOR PU, enseignant à la FDE et étant rattachés au LIRDEF.

7. Ordre du jour du prochain Conseil (25-01-2019)

- Bilan des AAF LIRDEF de la première campagne 2019 ;
- Point sur les COS fléchés LIRDEF ;
- Organisation de l'Assemblée Générale de mars ;
- Bilan incitatif des entrées dans les bases HAL-SID ;
- Point sur le rédactionnel LIRDEF en vue de la campagne HCERES (notamment un « texte martyr ») ;
- Difficultés d'accès à la Bibliothèque St Charles (point suggéré par MS) ;
- Campagne de recensement des matériels mutualisables au sein du LIRDEF (point suggéré par FT).

